

SAINT PANCRASSE (SANT-BRANCAT)

Le hameau de Saint Pancrasse est associé à une petite chapelle de style roman situé à une centaine de mètres à l'Est des habitations. Elle est désignée sous le nom de Notre-Dame D'Ourière dans le testament¹ de Barthélemy Provensol retenu par Me Graffan en 1569. D'après d'autres documents contenus dans l'ouvrage de Francis Barthe consacré à la seigneurie de Lanet² on peut affirmer que le fief d'Ourière ancienne possession de l'abbaye de Lagrasse fut partagé entre les seigneurs de Bouisse et de Lanet. Avec le temps, la chapelle passa sous le vocable de Saint Pancrace, curieusement orthographié Saint Pancrasse.

Au XVIII^e siècle, un ermite vivait en ces lieux, il s'appelait Jean Caral³. Originaire du lieu de Lacher annexe de la paroisse de Roquefixade au diocèse de Pamiers, il fit son testament le 3 novembre 1788



après avoir vécu une quarantaine d'années sur le site. À la Révolution la chapelle et les biens attenants furent vendus comme biens nationaux et devinrent la propriété de la famille Provensol. Cette famille est installée à Saint Pancrasse depuis près de cinq siècles. Elle s'est maintenue sans



Pèlerinage à Saint-Pancrasse (12)

jamais donner de rameaux latéraux. Le relief et la nature du sol en sont la cause. Le hameau situé sur le flanc d'une vallée étroite creusée dans des matériaux schisteux était de faible rapport agricole et ne pouvait permettre une forte croissance familiale, si bien que les cadets ont été contraints d'aller ailleurs gagner leur vie. Plusieurs familles qui habitaient le hameau au milieu du XVIII^e siècle l'ont abandonné, elles ne figurent pas dans la matrice du cadastre napoléonien, elles ont pour nom : Cassé, Maury, Rivière, Pech et Arnaud.

¹ AD 11 – 3E18847

² Francis Barthe : « Etude généalogique des seigneurs de Lanet » deux tomes Lacour Nimes 2000

³ AD 11 - 3E7641 BERNU Notaire à Tuchan en résidence à Arques 1786/89

Les moulins de Saint-Pancrasse.



Le moulin de Saint-Pancrasse

Deux moulins étaient en activité sur le ruisseau de Saint-Pancrasse, celui qui se trouvait à l'amont était connu sous le nom de « moulin de Bergue » ou encore de « moulin naut ». Le plus ancien fut construit vers le milieu du XVI^e siècle, le Dr Cayla a pu consulter un acte⁴ du 11 février 1555 par lequel Jehan Casso vieux, reconnaît et assigne sur ses biens dix livres et particulièrement sur un moulin

que le seigneur lui a donné à nouvel achat sur la rivière de St Pancrace " a cause que pour y celui édifier lesd mariés ont vendu le jour présent un de leurs champs".

Jusqu'à l'arrivée des Saint-Jean de Moussoulens à Bouisse le (ou les) moulin(s) de Saint Pancrasse étaient roturiers mais à la suite d'une transaction entre le nouveau seigneur et la communauté ils devinrent banaux. Les paysans durent désormais acquitter le prix de la mouture grévée de la redevance seigneuriale. Au XVIII^e siècle, il y avait déjà les deux moulins, le seigneur de Bouisse recevait les 13 vingtièmes de leur produit, les sept vingtièmes restants allant à son frère le chevalier de Bouisse. Les meuniers étaient recrutés pour une période de six ans, mais les contraintes seigneuriales étaient si dures que bien des contrats de fermage furent rompus avant leur terme.



Meule dormante et potence pour la déplacer

La Révolution ayant mis fin au régime seigneurial, les deux moulins devinrent la propriété de la famille Bertrand qui les exploita jusqu'aux environs de 1950. Alexis Bertrand, le dernier meunier, était alors retraité, mais il rendait encore service aux habitants de la commune, si bien que je me souviens d'avoir accompagné mon oncle à Saint Pancrasse pour y faire moudre un sac de blé que nous avions chargé sur la charrette tirée par des vaches.

Un document d'origine fiscale permet de connaître l'estimation de la puissance des deux moulins. Au lendemain de la première guerre mondiale le meunier contesta l'impôt qu'il devait payer sur ses

⁴ AD 11 - 10 J fonds Cayla

revenus si bien qu'il adressa par l'intermédiaire du maire une réclamation aux services fiscaux. Ceux-ci lui firent la réponse suivante⁵.

Le premier moulin à un débit moyen estimé à 38 l/sec. sa hauteur de chute est de 6 mètres, la puissance est donc de $38 \times 6 = 228$ soit en C.V 228/75 soit 3 CV ou en KW 228/102 arrondi a deux .

Le second même débit hauteur de chute 4 mètres ce qui donne une puissance de 152 soit $152/75 = 2$ C.V ou encore $152/102 = 1,49$ kw arrondi a 1.

De nos jours les moulins sont devenus des résidences secondaires, ce qui garantit leur conservation.

⁵ AD 11 S597